



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LA MURE-ARGENS

ALPES DE HAUTE PROVENCE

04170

Commune de La Mure-Argens

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2026

Salle polyvalente de La Mure-Argens

1. Ouverture de la séance

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf juin 2026 à 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune de La Mure-Argens, régulièrement convoqué le 12 juin 2026, s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur André-Luc BLANC, Maire.

Présents :

ANDRE-LUC BLANC, Christian LOPES, Martine TRAPANI, ALAIN DELSAUX, Anita POULAIN, Yvon CHAILLAN, Christian REBOUL, Charlotte WOODFIELD, SEBASTIEN

BERNARD Représentés :

- Isabelle RAMPON représentée par Monsieur ANDRE-LUC BLANC
- Margot SOUDAIS représentée par Madame Anita POULAIN

Absents et excusés :

Néant

Secrétaire de séance :

Charlotte WOODFIELD

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

II. Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 avril 2026

- 1/ Désignation des représentants communaux pour participer à différents services et commissions intercommunales et coordonnées du représentant « Incendie et Secours » pour siéger à la commission « Gestion des risques »

- 2/ Attribution des subventions aux associations 2026

- 3/ Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de factures par l'Office National des forêts

- 4/ Complément à la délibération n° DE_2026_012 Modification du plan de financement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment communal E 462 (création de trois logements locatifs et d'un bistrot de pays).

- Décisions du Maire par délégation du Conseil municipal

- Informations diverses

Délibérations

1/ Adoption du procès-verbal du 27 avril 2026 (N° DE 2026 050)

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du 27 avril 2026 a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux par voie électronique le 17 avril 2026.

Il demande à l'assemblée si des remarques ou observations doivent être formulées avant son approbation définitive.

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil municipal procède au vote.

Décision :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 avril 2026.

Vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération adoptée à l'unanimité.

2/ Désignation des représentants communaux pour participer à différents services et commissions intercommunales et coordonnées du représentant « Incendie et Secours » pour siéger à la commission « Gestion des risques » (N°DE 2026 052)

le conseil municipal doit désigner des représentants dans différents organismes et commissions.

COMMISSION CCAPV		
Service commun Application du Droit des Sols (ADS)	Sebastien BERNARD	
Suivi de la convention intercommunale d'intervention Foncière avec la SAFER	Sebastien BERNARD	
Référent sentiers de randonnée	André-Luc BLANC	
Correspondant « Incendie et Secours »	André-Luc BLANC	
Commission petite enfance, enfance, jeunesse »	Isabelle RAMPON	Margot SOUDAIS
Commission « Solidarité, PAT et accès aux droits »	Isabelle RAMPON	
Commission « Forêt, ressources Bois »	André-Luc BLANC	Christian LOPES
Commission Culture et Patrimoine	Alain DELSAUX	
Commission « <u>Habitat</u> , OPAH, stratégie immobilière »	Charlotte WOODFIELD	
Commission « Economie, artisanat, commerce et agriculture »	Alain DELSAUX	
Commission « Gestion et prévention des déchets »	Christian LOPES	
Commission « Finances »	Alain DELSAUX	

Vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération adoptée à l'unanimité.

3/ Attribution des subventions aux associations 2026(DE 2026-051)

Associations patriotiques	Souvenir Français	100
Associations culturelles	école élémentaire Association Myriad Chante livre	300 300 100
Associations de loisirs	Comité des Fêtes La Mure Culture et Loisirs Argens	1 250 1000
Associations sportives	Association club de tennis du verdon à Saint André les Alpes Association Gym AND CO	 200 200

	AS Association Sportive College	300
	L'ASA du Verdon	300
	L'ASA de l'issole	300
	Louveterie	50
Associations Sociales	Association ADMR	250
	Association Montagn'habits Emploi Solidarité	100
	Pompiers Saint André-les-Alpes	180
	Foire agricole saint André-les- Alpes	100
	La Croix Rouge Française	150

Montant total des 17 subventions : 5180€

(M. Yvon CHAILLAN doit sortir de la salle lors du vote de la subvention pour l'association Culture et Loisir Argens).

Vote :

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération adoptée à l'unanimité.

4/ Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de factures par l'Office National des forêts(N°DE 2026 053).

Monsieur le Maire explique que la convention va confier à l'ONF l'établissement et l'émission des factures relatives aux ventes de bois de la commune, afin de sécuriser et simplifier la gestion administrative de ces ventes. L'ONF n'encaissera pas les règlements qui continueront d'être payés au comptable public comme actuellement. Cette convention est conclue pour la durée du mandat municipal et pourra être résiliée à tout moment par décision du Conseil Municipal.

Vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération adoptée à l'unanimité.

4/Complément à la délibération N°DE 2026 012 modification du plan de financement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment communal E462 (création de 63 logements locatifs et d'un bistrot de pays) (N°DE 2026 054)

Suite à l'évolution des modalités de financement du Département pour l'année 2026, il est nécessaire d'actualiser notre plan de financement sans que le coût prévisionnel de l'opération soit modifié et s'élève à 79 896 € HT.

Le nouveau plan de financement est le suivant :

- Département : 14 346 € (17 %)
- DETR : 41 581,20 € (52 %)
- Autofinancement communal : 23 968,80 € (30 %)

Vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération adoptée à l'unanimité.

Informations diverses

« Suspension étude du Pied Tanqué »

La commune est dans l'attente des réponses de subventions déposées pour le financement des études.

Les conseillers vont se réunir afin d'étudier le renouvellement du bail arrivé à échéance et revoir le loyer.

« Demande d'acquisition d'une emprise du domaine public communal à la demande de Madame Edith JASSAUD »

Madame Edith JASSAUD demande l'acquisition de 20,3m² du domaine public communal afin de créer un espace de stationnement. En contrepartie elle céderait une partie de son terrain pour permettre l'élargissement de la route du Colombier. L'opération nécessite le déclassement du domaine public et Madame JASSAUD s'engage à prendre en charge l'ensemble des frais liés à cette procédure.

Les conseillers attendent que Madame JASSAUD fournisse un plan établi par un géomètre avant de se prononcer.

« Demande de déplacement de la canalisation de surverse parcelle E500 de Madame Muriel DE VITA »

Madame Muriel DE VITA souhaite revoir les conditions du déplacement d'une canalisation sur sa parcelle. Elle propose de céder à la commune une bande de terrain pour 1€ symbolique en échange de la réalisation des travaux.

Les conseillers attendent le devis des travaux avant de se prononcer. Toutefois les conseillers envisagent un accord à condition que Madame DE VITA prenne à sa charge les frais afférents à la division de la bande de terrain et cède une autre bande de terrain sur le long de la limite avec la parcelle voisine N°E174.

Elle prendra également à sa charge les frais d'acte et droits.

« Questions du public » :

-Une habitante de La Mure Argens remercie la Mairie pour le fleurissement de la commune. Par ailleurs elle demande s'il est possible d'interdire le stationnement devant le monument aux morts par respect à nos héros et par sécurité.

-Deux habitants de Argens demandent de prendre lecture des baux consentis aux bergers. De plus ils nous informent qu'il serait juste d'informer le berger d'Argens que son bail arrive à échéance en 2027 et que les modalités du bail seront revues avant le renouvellement.

Clôture de séance

Plus aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h00.

ANDRE-LUC BLANC
Président de séance



Charlotte WOODFIELD
Secrétaire de séance

